Transport solidaire

Nous sommes toujours à la recherche de chauffeurs bénévoles pour aider les personnes qui ont des difficultés à se déplacer.
N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie si vous désirez participer.

Route des orgues

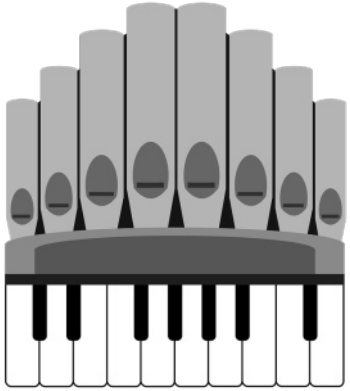

La Fédération Francophone des amis de l'Orgue (FFAO) organise depuis 1984 une Route des Orgues dans une région de France pour faire découvrir le patrimoine culturel organistique.
Le **samedi 13 juillet à 9h30**, une audition de Guillaume Marionneau (organiste de la cathédrale de Luçon) aura lieu à l'Église Notre-Dame, gracieusement ouverte au public.

ATTENTION : l'horaire annoncé dans le bulletin de la Communauté de Communes est erroné : l'heure de début est bien **9h30**.

Cartes grises

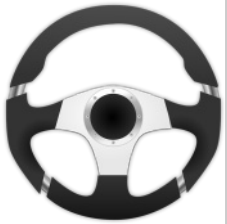

Toutes les démarches pour le certificat d'immatriculation (« carte grise ») doivent être effectuées en ligne ou auprès d'un garagiste agréé. **La préfecture ne reçoit plus ces demandes.**

Pour l'immatriculation de son véhicule ou un changement d'adresse, utilisez l'une de ces deux méthodes :
· Sur le site internet officiel :
https://immatriculation.ants.gouv.fr
· Si vous rencontrez des difficultés à effectuer les démarches en ligne, un professionnel de l'automobile habilité au SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules) pourra vous accompagner.

Ville de Tiffauges

Mairie : 5, place Gilles de Rais − B.P. 4 − 85130 Tiffauges − téléphone : 02 51 65 72 25 − fax : 02 51 65 73 31
Courriel : contact@tiffauges.fr − site Internet : www.tiffauges.fr
Heures d'ouverture : **du lundi au samedi de 9 H à 12 H 00**
Permanence des élus : samedi de 10 à 12 H. Vendredi après-midi sur rendez-vous.

Imprimé par nos soins - images : Pixabay et clichés fournis par les personnes concernées.

Le Teipha'lien

bulletin municipal de Tiffauges − juillet 2019

Agenda

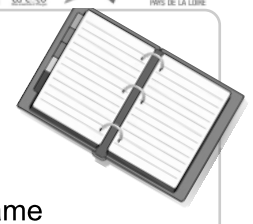

• 3 juillet : concertation sur la nouvelle gare (à Torfou)
• Vendredi 5 juillet : Fête des Remparts
• 6 juillet : randonnée Barbe-Bleue (3 circuits de 8 à 18 km, départ salle des sports)
• 13 juillet 9h30 : concert "Route des Orgues" église Notre-Dame
• 23 & 31 juillet, 7, 14 & 21 août : Nocturnes de Tiffauges 22h15 au château
• 8 août : Marché des producteurs de pays

Retenez d'ores et déjà ces dates :
• *15 septembre : Bouge ton Bocage à Tiffauges*
• *20 octobre : concert d'orgue avec Guillaume Marionneau*
• *31 octobre : Halloween (La Loco)*

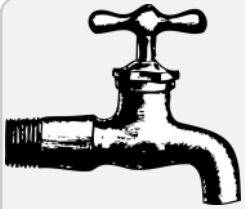

Qualité de l'eau en 2018

L'ARS (Agence Régionale de Santé) nous fait part des analyses réalisées en 2018 sur l'eau distribuée par le réservoir de La Bruffière, dont nous dépendons.

Bactériologie : très bonne qualité, taux de conformité : 100 %
Nitrates : très bonne qualité : • minimum 2,7 mg/l
• moyenne 7,0 mg/l
• maximum 13,5 mg/l
(la teneur limite est fixée à 50 mg/l)
Pesticides : présence sur 51 jours de la molécule ESA métolachlore, avec un maximum mesuré de 0,13 µg/l, ce qui est très inférieur à la limite de consommation qui est à 510 µg/l.
Fluor : maximum de 0,2 mg/l (la teneur limite étant de 1,5 mg/l), la teneur étant faible, un apport complémentaire est possible après avis médical.
Dureté : eau peu calcaire : • minimum 9,3 °F
• moyenne 12,8 °F
• maximum 15,9 °F
Trihalométhanes : eau de bonne qualité. Ce sont les sous-produits de la désinfection au chlore. La teneur limite est de 100 µg/l.
• minimum : 3,58 µg/l
• moyenne 16,3 µg/l
• maximum 53 µg/l

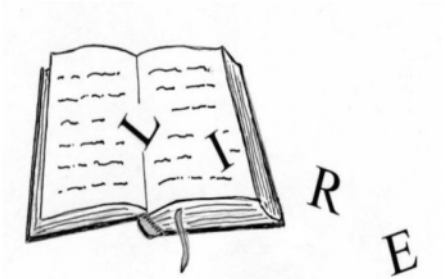

Bibliothèque
« Au livre ouvert »

Amateurs de polars :
Des livres, documentaires, BD sont arrivés dernièrement pour vous !
Venez vite les découvrir lors des permanences
Adhésion familiale 9 € pour l'année

L'école Cousteau quitte la savane africaine

Les 3 classes sont allées à la bibliothèque où ils ont tous fait des ateliers autour de l'auteur Édouard Manceau, qui était à l'honneur cette année dans le réseau des bibliothèques du pays de Mortagne. Les classes de cycle 2 et 3 ont aussi fait de la recherche de livres dans les rayonnages.

En cette fin d'année, les élèves ont bénéficié de 5 interventions par classes de l'association Khela. La chanteuse, danseuse et griot Assetou Diabaté a initié tous les élèves, de la TPS au CM2, aux danses et chants africains. Ils ont ainsi préparé avec elle une partie du spectacle de fin d'année qui a eu lieu le samedi 22 juin.

Pour clôturer le projet sur l'Afrique, les élèves se sont rendus à Planète Sauvage de Port St Père où ils ont pu observer les animaux qu'ils avaient rencontrés tout au long de l'année.

L'arbre de vie de l'école Cousteau

En cette fin d'année, nous avons collaboré avec Cédric CLÉNET de Tiffauges. Celui-ci a réalisé une fresque sur le mur d'entrée de l'école représentant un arbre. L'équipe enseignante a souhaité un arbre représentant les valeurs auxquelles l'école est très attachée. Ainsi certains mots sont inscrits sur l'arbre pour rappeler aux élèves le rôle de l'école et des enseignants. La fresque a été inaugurée lors de la fête de l'école du 22 juin.

Tous les élèves présents cette année ont posé leur main pour faire les feuilles.

Dorénavant chaque élève passant par l'école Cousteau pourra y laisser son empreinte !!!

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, contactez l'école :
02.51.65.76.64
ce.0850598n@ac-nantes.fr
www.tiffaugesecolepubliquecousteau.sitew.fr

École Notre-Dame

C'est sous le soleil de juin que l'école Notre-Dame a défilé dans les rues de Tiffauges pour sa kermesse annuelle. Dans le cadre du projet de l'année, Les élèves ont voyagé autour du Monde. Ils ont découvert les différents continents et c'est ainsi que les PS/MS ont représenté l'Afrique, les GS/CP l'Asie, les CP/CE1 l'Europe, Les CE2/CM1 l'Océanie et les CM1/CM2 l'Amérique du Nord. Un défilé aux couleurs de notre planète représenté également par un char confectionné par un groupe de parents d'élèves.

De nombreux spectateurs étaient au rendez-vous du défilé et du spectacle : parents, grands-parents, frères et sœurs, ainsi que les amis. Les élèves avaient de jolis costumes grâce à une équipe de mamans qui a su se mobiliser pour louer ou confectionner les déguisements pour chacun ! Un grand merci à elles.

Les associations de l'école OGEC et APEL ont contribué grandement à la réussite de cet événement dans l'organisation et l'animation de nombreux stands qui ont fait la joie des grands et des petits.

Pendant l'année, nous sommes allés au cinéma découvrir « Sur le chemin de l'école ». Ce fût un moment très fort où chacun a pu découvrir la formidable envie d'apprendre de quatre enfants au quatre coins du monde. Ceux-ci bravent tous les dangers et gomment les nombreuses difficultés qu'ils traversent pour accéder à leur école et avoir la possibilité d'apprendre. Les enfants ont pu apprécier le confort que nous avons à l'école Notre-Dame !

Pour clôturer l'année scolaire, tous les enfants de l'école ont visité le zoo de la Boissière du Doré. Nous avons pu découvrir les animaux des différents continents et avons participé à des ateliers de découverte comme celui du nourrissage des animaux. Ce fût une très belle journée, appréciée de tous !

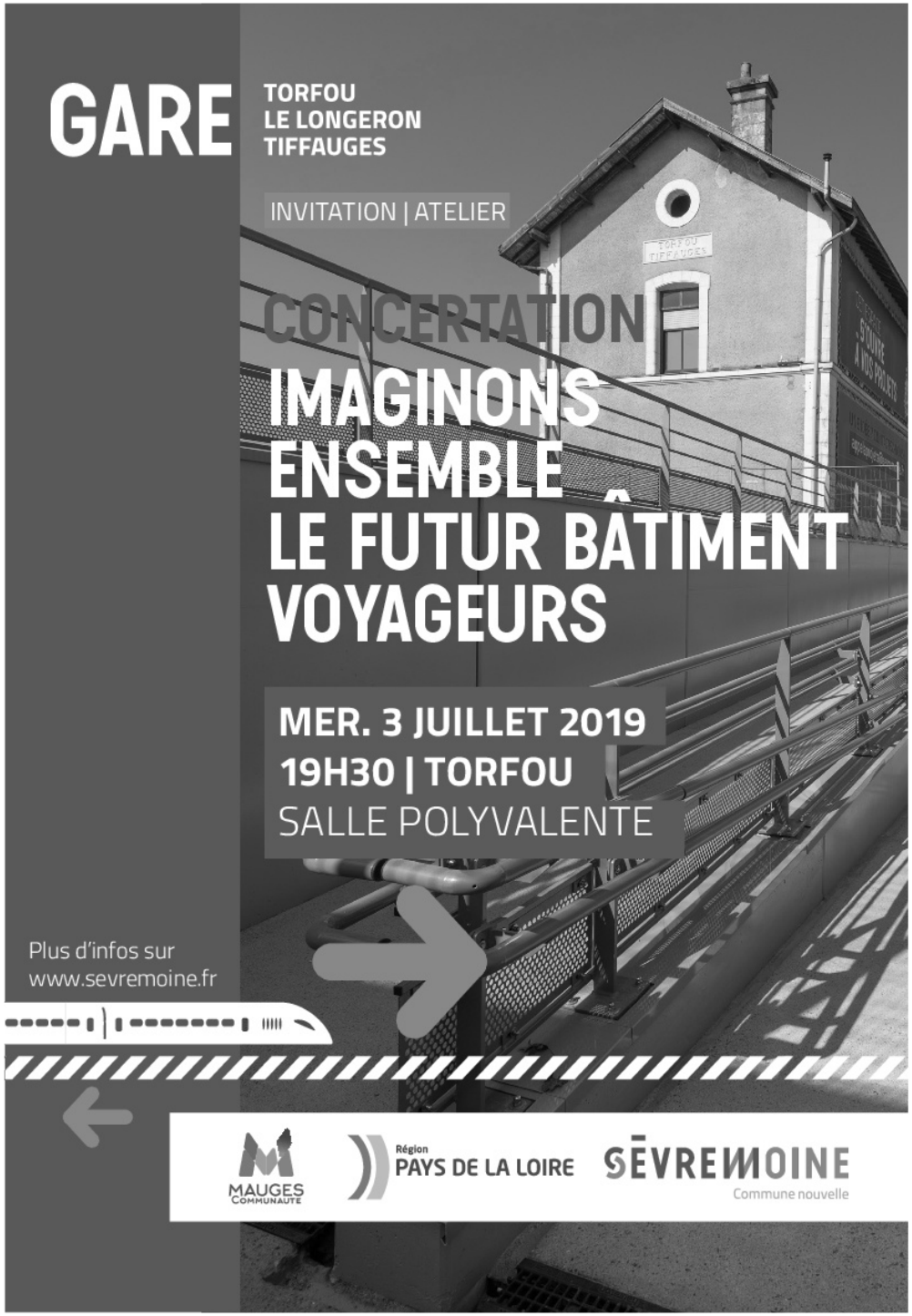

Et à proximité...

L'Office du Tourisme propose diverses animations estivales dans la Communauté de Communes

• **10 juillet** : À la découverte du pigeon-voyageur - rencontre avec un colombophile. Rendez-vous à 20h place du Château à **Mortagne-sur-Sèvr**e

• **17 juillet** : Balade nature à la Cité des Oiseaux. Rendez-vous à 20h au lieu-dit « les Boucheries » aux **Landes-Génusson** (distance à parcourir à pied : 3 à 4 km)

• **24 juillet** : Parcours patrimonial et historique « Sur le chemin des Dames », guidé et accompagné par le BRAHM. Portrait de 12 femmes emblématiques qui ont marqué l'histoire de Mortagne au cours des siècles (distance à parcourir à pied : 3,5 km). Rendez-vous à 20h place de la Roseraie à **Mortagne-sur-Sèvre**.

• **29 juillet** : Découverte des savoir-faire de la maison Esnault, bijoutier, joailler, coutelier et artisan d'art. Rendez-vous à 20h au 13, place du Marché à **La Gaubretière**. Places limitées, sur inscription au 02 51 65 11 32.

• **31 juillet** et le **7 août** : Visites guidées de la Maison-Longue (musée Montfortain).Rendez-vous à 18h30 ou à 20h30 (2 visites) devant le Point Info Tourisme de **Saint-Laurent-sur-Sèvre**. Places limitées, sur inscription au 02 44 40 20 17

• **21 août** : Circuit guidé architectural pour comprendre comment le textile a façonné Mallièvre. Rendez-vous à 20h place des Tisserands à **Mallièvre**. (distance à parcourir à pied : 2 à 3 km)

Par ailleurs, des visites guidées gratuites et ouvertes à tous (sans réservation) sont aussi organisées :
• **Mallièvre** : les mardis de 18h15 à 19h15 du 16 juillet au 27 août. Rendez-vous place des Tisserands, verre de l'amitié à l'arrivée.
• **Saint-Laurent-sur-Sèvre** : les jeudis de 18h15 à 19h15 du 11 juillet au 29 août. Rendez-vous place Grignon de Montfort, verre de l'amitié à l'arrivée.

Vendée Numérique

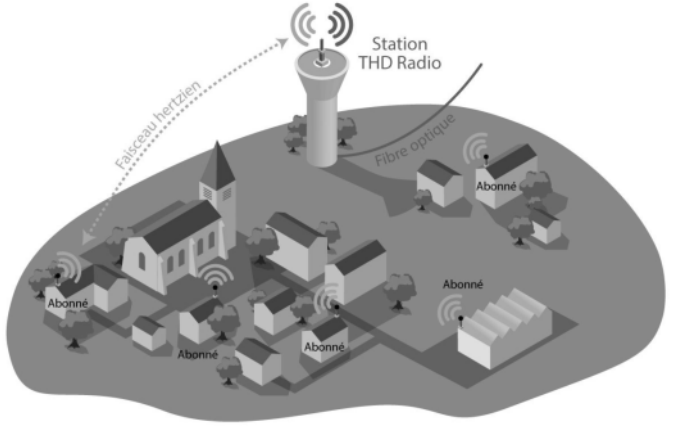

En attendant la fibre, le Très Haut Débit Radio !

Malgré les montées en débit et les premiers travaux de déploiement de la fibre réalisés par Vendée Numérique, de nombreux particuliers ou professionnels n'ont pas encore accès à un débit internet performant et fiable. Si la fibre déployée partout en Vendée d'ici 2025 va permettre d'apporter le Très Haut Débit à 100% des vendéens, il n'en demeure pas moins que des solutions alternatives à l'ADSL doivent être trouvées dès aujourd'hui dans certains cas.

Des solutions alternatives existent déjà, comme le satellite ou la 4G fixe Opérateurs, mais ne couvrent pas totalement les besoins ou les usages. C'est pour cela que **Vendée Numérique innove en 2019 en déployant un nouveau réseau d'accès à internet : le Très Haut Débit Radio (THD Radio)**...

Cette solution technologique basée sur la **technologie 4G** s'appuie sur 23 points hauts du département (châteaux d'eau ou pylônes) équipés d'antennes spécifiques. À la différence des réseaux mobile 3G/4G des opérateurs privés, ce réseau est spécifiquement conçu pour proposer des offres Internet fixes, en complément et/ou en remplacement des offres ADSL classiques (offres triple play, avec consommation de données illimitée).

Ces antennes émettent un signal radio d'une portée de 10 à 20 kilomètres, avec un niveau de débit moyen entre 10 et 30 Mb/s et une latence très faible (inférieure à 50 ms). Afin de se connecter à ce réseau, une antenne de réception, de la taille d'une tablette, doit être installée sur une habitation ou une entreprise. Ce dispositif de connexion individuel est relié à une box qui diffuse l'accès à internet via le réseau privé de l'utilisateur (Ethernet ou WiFi).

Ce réseau est ouvert à la commercialisation dès le 3 juin 2019.
Plus d'informations sur www.vendeenumerique.fr

Biens de grande consommation *Airbag et joint d'étanchéité automobile* *Câblerie*

Le développement de MCPP France s'inscrit dans la philosophie Kaiteki du Groupe Mitsubishi Chemical. Kaiteki se traduit par un mode de développement pérenne et durable pour les personnes, l'amélioration pour la société et la planète, en prenant en compte l'utilisation des ressources et de l'environnement. En tant que membre du groupe Mitsubishi Chemical, les valeurs et les pratiques commerciales de MCPP France incarnent le concept de Kaiteki.

Depuis des années déjà, MCPP France veille au recyclage de ses déchets et travaille à la réduction de sa consommation d'énergie (eau, électricité). Désormais, l'usine s'engage dans la voie de l'économie circulaire, avec par exemple la recherche de filières locales pour le recyclage de ses déchets, la recherche d'économie d'énergie pour ses outils de production, le développement de produits à base de matières premières recyclées ou biosourcées.
Quel chemin parcouru depuis tant d'années ! Mais il n'y a pas de hasard. C'est l'engagement permanent de l'ensemble des salariés qui a fait de MCPP une entreprise experte, reconnue par ses clients et ses investisseurs.

Site Internet : www.mcpp-global.com

Des échanges
Un lieu de vie
Des projets

Le château des loisirs, c'est quoi ?

Des partenariats
Bien-être
Des animations pour les 3/14 ans

Le château des loisirs :
une année riche en échanges et partenariats

Création de Mr et Mme aromates
en pot de fleurs
avec les résidents de la MARPA

Visite de l'épicerie solidaire en mai
(merci à Michel et Roland pour leur accueil)

Animation avec le Goujon Teiphalien
(association de pêche de Tiffauges) Merci à toute l'équipe
« Initiation à la pêche et découverte de l'association »

Veillée avec les familles sur le prix des jeunes lecteurs de Vendée
(merci à tous pour votre participation)

Toute l'année, les enfants sont accueillis au château des loisirs
Le château des loisirs sera ouvert du 08 au 26 juillet 2019,
et du 26 au 30 août 2019

Toute l'équipe du château des loisirs vous souhaite un très bel été !!

Pour les nouvelles familles rentrée 2019/2020 : renseignements au 02 51 65 75 20 ou par mail lechateaudesloisirs@orange.fr

À très bientôt !
L'équipe du château des loisirs

Interventions des sapeurs-pompiers

Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.

le SDIS de la Vendée a vu son activité opérationnelle croître de 25 % au cours des quatre dernières années, pour partie du fait d'interventions ne relevant pas de sa compétence propre.

Cette situation pèse sur les finances du SDIS ainsi que sur la mobilisation des Sapeurs-pompiers volontaires, dont l'engagement doit être pertinent et circonscrit aux missions d'urgence, tant pour eux-mêmes qu'à l'égard de leurs employeurs.

À compter du 1er juin 2019, les interventions se situant en-dehors de la compétence des Sapeurs-pompiers seront donc facturées. Les interventions menées dans le cadre des missions dévolues au SDIS restent bien entendu gratuites.

- Ouverture de porte ne nécessitant pas de secours à personne : 376 €
- Assèchements sauf lorsqu'ils surviennent à l'occasion de phénomènes climatiques, ou lorsqu'une situation de danger en résulte : 376 €
- Relevage de personnes en établissement médico-social : 376 €
- Destruction de nids d'hyménoptères (guêpes, frelons...) : 376 €
- Capture d'animaux (sauf si ceux-ci sont en danger ou présentent un danger : 376 €
- Déclenchement intempestif d'alarme incendie : 1158 €

Parution dans le bulletin

Les associations désirant faire passer une information dans le bulletin municipal doivent faire parvenir **toutes** les informations nécessaires à la Mairie (contact@tiffauges.fr) **avant le 15 du mois du précède** la publication (pour rappel, le bulletin paraît en janvier - mars - mai - juillet - septembre - novembre).

Images en pièce jointe, **pas de mise en page**, merci de votre compréhension.

À partir d'une attente technique d'un client, MCPP France développe une formulation appelée « compound » (du mot « mélange » en anglais), en associant différentes matières premières sous forme d'un mélange qui sera transformé en granulés destinés à la réalisation de produits finis.

Ce savoir-faire fait parfois comparer le compoundage à la fabrication de pâtes alimentaires en cuisine. Mais si l'on devait s'en tenir à cette image, MCPP France serait à ranger dans la catégorie des chefs étoilés !

Aujourd'hui, 40 000 tonnes de compounds granulés par an sont produites dans l'usine de Tiffauges. Les clients, fournisseurs et autres visiteurs du Groupe sont parfois surpris de notre localisation dans le bocage vendéen !

Au total, 230 personnes travaillent sur le site de Tiffauges, en étroite collaboration avec les autres entités MCPP européennes (Allemagne, Pays-Bas, Pologne). M. Meier est le Président de MCPP Europe, et depuis fin 2018, M. Dogan est le Directeur Général de l'entreprise MCPP France. Les services production, comptabilité-finance-informatique, ressources humaines, commercial, recherche et développement, maintenance, qualité-sécurité-environnement mettent tout en œuvre pour assurer la croissance de l'entreprise et servir ses clients.

Quelques exemples d'applications finales de nos granulés, après transformation par nos clients (injecteurs, extrudeurs…) :

Bâtiment : joints de fenêtre, joints de canalisation, coffrets électriques

L'entreprise MCPP à Tiffauges

Quelques mots d'histoire pour les Teiphaliens… : de la tannerie aux thermoplastiques, de l'usine en bord de Sèvre à la route de la Gaubretière, et …au Japon, en passant par la Chine :

M. Cousin et M. Tessier créent tout d'abord leur activité de tannerie du cuir en 1939. Au fil des années, ils apportent des améliorations au process et aux produits pour se diversifier. Puis M. Tessier-fils, reprend la tannerie et développe en parallèle des mélanges de caoutchouc puis des mélanges de PVC, pour les marchés de la chaussure principalement. En 1991, il vend la tannerie, qui fermera par la suite en 2001, tout comme de nombreuses usines du secteur textile et chaussure de la région.

Un peu à l'étroit dans l'usine en bord de Sèvre, c'est en 1968 que M. Tessier fait construire une nouvelle usine route de la Gaubretière pour développer l'activité de ses mélanges PVC que l'on appelle « compounds ».

Rapidement, l'entreprise lance également le TR, un tout nouveau type d'élastomère recyclable destiné à remplacer le caoutchouc vulcanisé. Alors que ces produits étaient exclusivement dédiés au marché de la chaussure, vient le temps de la diversification, dopée par de tout nouveaux produits encore plus performants et qui rencontrent un fort succès dans le bâtiment, l'automobile, la câblerie ainsi que des applications de la vie courante.

Afin d'offrir une envergure internationale à l'entreprise, M. Tessier cède Cousin Tessier à un groupe belge (Tessenderlo Chemie) en 1991, et l'entreprise devient alors Thermoplastiques Cousin Tessier, puis CTS Cousin Tessier (Compound Technology Services), Le développement international s'intensifie, en Europe d'abord, avec l'ouverture d'une unité de production en Pologne, puis plus tard en Chine.

En 2013, le Groupe Japonais Mitsubishi Chemical acquiert CTS, qui devient alors MCPP France (Mitsubishi Chemical Performance Polymers) : changement de nom, de groupe et de culture, mais surtout de dimension avec sa présence mondiale incontestable.

La société MCPP en 2019 :

Cette entreprise a su depuis de nombreuses années se diversifier en termes de produits, et d'applications, pour répondre aux besoins techniques et logistiques de ses clients locaux et internationaux, notamment sur le marché automobile.

CONSEIL MUNICIPAL du 23 mai 2019

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints, Mmes Et MM. POUPELIN, PAVAGEAU, JOSSE, GREFF, GIRAUDET, MICHINEAU, PROVOST, ARNOU
Absents : Madame GUILLET, Monsieur ROUZIÈRE, Madame TROPÉE
Procuration : Madame TROPÉE à Madame JOSSE
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc BROCHU

1 – DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS
- Contribution (E-COLLECTIVITE – 1080.42 €)
- Electricité pour la Périscolaire, l'école publique, salles de l'ancienne mairie et la salle polyvalente (EDF – 556.01 €, 742.20 €, 118.33 € et 366.34 €)
- Maitrise d'œuvre (AXENERGIE – 4470.00 €)
- Publicité (MEDIALEX- 727.20 €)
- Panneaux de signalisation (DIRECT SIGNALÉTIQUE – 343.56 €)
- Electricité divers bâtiments communaux (TOTAL Energie – 1283.78 €)
- Balayage de la voirie (ATLANTIC BALAYAGE – 398.79 €)
- Fonds Départemental d'Action Sociale (FDAS – 1519 €)
- Franchise « responsabilité civile » (ACM IARD-500.00 €)
- Chappe parking des prairies (BEAUMIER – 2280.00 €)
- Location benne (BRANGEON – 3357.02 €)
- Paramétrage portail citoyen (BL-2978.40 €)

2– MARCHÉ DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE USINE ALBERT
La collectivité souhaite engager des travaux d'aménagement et de rénovation d'une partie du site de l'ancienne usine « Albert » pour accueillir, dans de bonnes conditions, la bibliothèque, un local associatif et une surface à usage de commerce. L'enveloppe globale des travaux de réaménagement de cet ancien bâtiment industriel a été estimée à 600 000 euros HT.

La procédure retenue est une procédure adaptée ouverte en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique. De ce fait, le marché est soumis au contrôle de la légalité de la Préfecture. Les offres ont été analysées selon les critères de sélection indiqués dans le règlement de la consultation. Il est proposé de retenir les candidats suivants :

Nom des candidats et désignation du lot	Montant en euros HT de l'offre de base
Lot 1 : maçonnerie – GO : MIGOUT	89 985,93 €
Lot 2 : charpente – ossature bois : LIGNE DE TRAVES	79 903,37 €
Lot 3 : couverture bardage zinc : RAVELEAU DOMINIQUE	87 951,69 €
Lot 4 : étanchéité	Aucune offre déposée
Lot 5 : menuiserie extérieure : CMA	66 571,22 €
Lot 6 : menuiserie intérieure/agencement : APH CONCEPT	27 800,70 €
Lot 7 : isolation/doublage/cloisons : SYTHAC	18 829,03 €
Lot 8 : carrelage faïence : CARON CHRISTOPHE	35 786,60 €
Lot 9 : métallerie : OS METALLERIE	34 069,20 €
Lot 10 : peinture/revêtements muraux : SPIDE CHAUVEAU	14 025,78 €
Lot 11 : plomberie sanitaire : OUVRARD	39 313,60 €
Lot 12 : électricité : OUVRARD	35 225,87 €

Le montant global du marché s'élève donc à **529 462,99 euros HT**.

Conseil Municipal du 23 mai 2019 (suite)

Une consultation sera ultérieurement relancée pour le lot étanchéité.

Le Conseil Municipal, à 1 « contre », 2 « abstentions » et 10 « pour », décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés des lots 1, 3, 7, 8, 9, 10, 11 et 12.

Madame Arnou ne prend pas part aux débats et au vote en ce qui concerne les lots 2, 5 et 6. Le Conseil Municipal à 1 « contre , 2 « abstentions » et 9 « pour », décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés des lots 2, 5 et 6.

3 – SUBVENTION RÉNOVATION DE L'ANCIENNE USINE ALBERT
Le Conseil Municipal, à 2 « contre », 2 « abstentions » et 9 « pour », décide de solliciter les subventions auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire, du Conseil départemental de la Vendée, de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne et du SYDEV pour la restauration de l'ancienne usine Albert.

Coût prévisionnel de l'opération (H.T.)	600 000.00 €
Subvention du Conseil Départemental	*36 000.00 €*
Subvention du Conseil Régional	*52 000.00 €*
Subvention DETR	*162 293.00 €*
Fonds de Concours	*63 610.00 €*
Subvention énergie (SYDEV/Région)	*50 000.00 €*
Autofinancement + avance trésorerie	237 988.00 €

4 – SUBVENTIONS 2019
La subvention annuelle allouée à la LOCO n'ayant pas encore été déterminée, le Conseil Municipal retient à l'unanimité la somme de 5000 €, et par la même occasion approuve la convention avec l'association fixant les engagements réciproques de la commune et cette-dernière.

Monsieur Michineau ne prend pas part au vote en ce qui concerne la subvention et la convention avec la Loco.

5 – TRAVAUX SUITE A UNE ACQUISITION FONCIERE
Suite à l'acquisition des parcelles AB385, AB 386 et AB 387 par la commune et à la vente de la propriété adjacente à un particulier, le conseil Municipal approuve à 12 voix « pour » et une « abstention » le comblement du trou d'eau mitoyen d'environ 4m² et la pose d'un mur pour compléter la séparation des deux propriétés, qui sera à la charge de la commune.

6 – DIVERS
Point sur la situation du parking qui s'est effondré : une rencontre a eu lieu avec les services de l'Etat, les services de l'EPTB et le voisinage qui a conduit à faire une étude du sol pour trouver la meilleure solution à apporter.

<u>Offre d'emploi :</u> la commune de Tiffauges recherche un agent de restauration scolaire à compter du 1er septembre 2019. S'adresser à la Mairie 5, place Gilles de Rais.

Été jeunes 2019 - pays de Mortagne

Programme des animations destinées aux 12 à 17 ans
Renseignements : etejeunesccmortagne@gmail.com // 06 22 58 38 35

Conseil Municipal du 27 juin 2019

Présents : M. BLANCHET, Maire, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoinst, Mmes Et MM. PAVAGEAU, JOSSE, GREFF, GIRAUDET, ARNOU, TROPÉE, GUILLET
Absents : Monsieur BROCHU, Madame POUPELIN, Monsieur ROUZIERE, Monsieur PROVOST, Monsieur MICHINEAU
Procurations : Monsieur BROCHU à Madame BRÉMOND, Madame POUPELIN à Monsieur GOURDON
Secrétaire de séance : Madame Florence BRÉMOND

1 – VISITE DES ÉLUS DU CMEJ
Présentation des élus du CMEJ et de son bilan annuel :
- Commémoration
- Rando Nettoyage
- Travail autour du terrain de tennis et du skate park
- Journée intergénérationnelle
- Point sur les projets à venir (Invitation à une initiationà la pêche par le Goujon Teiphalien, décoration des maisons de la commune à l'occasion du marché de Noël, …)

Monsieur le Maire souligne vivement l'engagement citoyen des enfants et les remercie pour leur travail.

2 – DROIT DE PRÉEMPTION
Renonciation au droit de préemption pour 6 parcelles.

3 – DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS
- Electricité salle polyvalente et accueil périscolaire 09/03 au 08/04 (EDF – 543.88 € et 397.74 €)
- Éclairage public (SYDEV – 1779.67 €)
- Loyer copieur (CM-CIC – 468 €)
- Abonnement BL Enfance (BL – 1309.68 €)
- Maintenance chaudière (CANTIN – 165.22 €)
- Branchement aide vidange camping-car (MOUILLE – 2984.68 €)
- Toiture Ancienne Mairie (BARRE – 17874.65 €)
- Frais études Ancienne Usine (AXENERGIE – 696.00 €)
- Plans aménagement ancienne usine (BPBT – 2340.00 €)
- Electricité mars avril bâtiments publics (EDF – 907.38 €, 218.11 € et 311.51 €)
- Maintenance éclairage public année 2019 (SYDEV – 4712.10 €)
- Vérification annuelle du matériel incendie – divers bâtiments (LCIV – 477.17 €, 333.68 €, 83.88 € et 61.14 €)
- Remplacement des extincteurs vétustes – école publique (LCIV -694.10 €)
- Mission RGPD (Ecollectivités – 540.00 €)
- Isoloir (SEDI – 383.09 €)
- Travaux de désamiantage ancienne usine (TP PINEAU – 17 346.00 €)
- Refacturation achat énergie (SYDEV – 390.23 €)
- Contrat de location machine à affranchir (PITNEY BOWES – 379.28 €)
- Location Broyeur (VLOK – 276.00 €)
- Brioches et boissons (Sainte-Barbe interco., vœux et commémorations) (LE GRIGNON DE PAIN – 367.90 € et 330.40 €) (SUPER U – 903.00 € et 22.56 €)
- Fournitures (QUINCAILLERIE DU BOCAGE– 1020.20 €)

Conseil Municipal du 27 juin 2019 (suite)

4 – CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE
Le Contrat Enfance Jeunesse est arrivé à son terme. Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal d'approuver le nouveau Contrat Enfance Jeunesse pour la commune de Tiffauges pour la période 2019-2022, en partenariat avec la C.A.F. à l'identique.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet de Contrat Enfance Jeunesse.

5 – SUBVENTION A L'ASSOCIATION CHÂTEAU DES LOISIRS
Le Contrat Enfance Jeunesse a été renouvelé pour la période 2019-2022. Ce contrat entre la CAF et la commune de Tiffauges permet entre autre le développement et le soutien du centre d'accueil périscolaire et de Loisirs. Il convient donc de fixer la participation communale qui sera versée à l'association « Château des loisirs » pour la période 2019-2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité:

- D'approuver le schéma de développement présenté ci-dessous et de verser à l'association « Le Château des Loisirs » les subventions correspondantes suivant la convention conclue avec l'association.

Tableau de bord / Schéma de développement

Années / Actions	2019	2020	2021	2022
Accueil de Loisirs	45 745.49 €	45 745.49 €	45 745.49 €	45 745.49 €
Fonction de coordination	2 008.86 €	2 008.86 €	2 008.86 €	2 008.86 €

6 – TARIFICATION RESTAURATION SCOLAIRE 2019-2020
Conformément à la convention triennale avec le Collège Saint-Nicolas, la restauration scolaire des enfants des écoles publiques et privées (approuvée par la délibération 2017-09 du 23 février 2017) est assurée par le collège Saint-Nicolas qui fixe le prix du repas facturé à la commune. Ce prix est soumis à l'évolution de l'indice INSEE de la restauration scolaire.

Par conséquent, les tarifs de vente des tickets de restauration appliqués aux familles pour les enfants des écoles primaires et maternelles de Tiffauges pour l'année scolaire 2019/2020 seront les suivants :
- 2018/2019 : 4.60 € 2019/2020 : 4.67 € pour les réguliers
- 2018/2019 : 5.19€ 2019/2020 : 5.27 € pour les occasionnels.

Le Conseil Municipal, à 9 voix «pour », 3 voix « contre », décided'approuver la convention relative à la restauration scolaire du collège Saint Nicolas.

Conseil Municipal du 27 juin 2019 (suite 2)

7 – REPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Code Général des Ccollectivités Territoriales (CGCT) stipule que « ...l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux, il est procédé aux opérations ... sur le nombre et la répartition des sièges ... le nombre total de sièges que comptera l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ainsi que celui attribué à chaque commune membre lors du prochain renouvellement général des conseils municipaux ...».

Cet accord doit être adopté par au moins la moitié des conseils municipaux regroupant les deux tiers de la population totale de l'EPCI ou par les deux tiers des conseils municipaux regroupant la moitié de cette même population totale, cette majorité devant également comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population totale des communes membres.

Le bureau communautaire et le conseil communautaire ont travaillé sur plusieurs scénarios de mise en œuvre.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le scénario suivant :

Communes	*Population 2020*	*Nombre de sièges*
Mortagne-sur-Sèvre	*5 976*	*7*
Chanverrie	*5 545*	*7*
Saint-Laurent-sur-Sèvre	*3 612*	*4*
La Gaubretière	*3 034*	*4*
Les Landes-Genusson	*2 344*	*3*
Saint-Malô-du-Bois	*1 605*	*2*
Tiffauges	*1 597*	*2*
Saint-Aubin-des-Ormeaux	*1 341*	*2*
Treize-Vents	*1 264*	*2*
Saint-Martin-des-Tilleuls	*1 062*	*2*
Mallièvre	*256*	*1*
	27 636	*36*

8 – VENTE DE LIVRES
Une vente de documents « désherbés » aura lieu le samedi 29 juin à la bibliothèque de la Gaubretière de 11h à 17h. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser la vente de ce fonds communal pour la manifestation et les autres de même nature à venir.

Le Conseil municipal DÉCIDE, à l'unanimité d'autoriser la vente des documents « désherbés »du fonds communal pour la manifestation et les autres de même nature à venir.